# Ville de Riorges

# Délibération du conseil municipal du 5 février 2015 5.1

#### ACTION SOCIALE-SANTE-JEUNESSE

CREATION D'UN LOCAL DE DISTRIBUTION D'AIDE ALIMENTAIRE

DANS UN BATIMENT MUNICIPAL A AMENAGER

APPROBATION DES MARCHES

Martine SCHMÜCK, première adjointe, déléguée à l'action sociale, la santé et la jeunesse, expose à l'assemblée :

**"**Dans le cadre des travaux d’aménagement d’un local de distribution d’aide alimentaire situé 1231 rue de Saint-Romain, un cahier des charges a été établi en vue de la consultation des entreprises.

Une procédure d’appel d’offres ouvert a été lancée conformément aux articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics pour ces travaux d’aménagement.

Les travaux sont répartis en huit lots :

* lot 1 "Maçonnerie"
* lot 2 "Charpente bois-Couverture"
* lot 3 "Menuiseries extérieures–Aluminium vitré–Volets roulants–Métallerie"
* lot 4 "Menuiseries intérieures bois"
* lot 5 "Plâtrerie isolation peinture"
* lot 6 "Carrelages"
* lot 7 "Plomberie sanitaire"
* lot 8 "Electricité".

A titre indicatif, les travaux commenceront en avril 2015 pour une durée de quatre mois.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission d’appel d’offres, réunie le 16 janvier 2015, a classé les offres et choisi les sociétés suivantes :

**Lot 1 "Maçonnerie"**

Entreprise PHILIBERT - Cours-la-Ville, pour un montant de 6 583,80 € HT

 **7 900,56 € TTC**

**Lot 2 "Charpente bois-couverture"**

Entreprise SANGLAR LESPINASSE – Saint-Hilaire-sous-Charlieu

- montant offre de base : 13 250,82 € HT soit 15 900,98 € TTC

- montant de l'option n° 1 : 7 160,08 € HT soit 8 592,10 € TTC

soit un montant total de 20 410,90 € HT

 **24 493,08 € TTC**

**Lot 3 "Menuiseries extérieures–Aluminium vitré–**

 **Volets roulants–Métallerie"**

Entreprise VIAL GAYDON - Roanne

- montant offre de base : 15 451,40 € HT soit 18 541,68 TTC

- montant de l'option n° 1 : 2 869,00 € HT soit 3 442,80 TTC

soit un montant total de18 320,40 € HT

 **21 984,48 € TTC**

**Lot 4 "Menuiseries intérieures bois"**

Entreprise POUZERAT - Saint-André-d'Apchon

pour un montant de 2 837,00 € HT

 **3 404,40 TTC**

**Lot 5 "Plâtrerie isolation peinture"**

Entreprise EFP PEINTURE - Saint-Just-Saint-Rambert

pour un montant de 11 748,67 € HT

 **14 098,40 TTC**

**Lot 6 "Carrelages"**

Entreprise SAS MURAT - Montbrison, pour un montant de 6 567,87 € HT

 **7 881,44 € TTC**

**Lot 7 "Plomberie sanitaire"**

Entreprise VERNAY - Roanne, pour un montant de 10 740,60 € HT

 **12 888,72 € TTC**

**Lot 8 "Electricité"**

Entreprise GRANGE & FILS - Riorges, pour un montant de 6 162,00 € HT

 **7 394,40 € TTC"**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code des marchés publics ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

1. approuve les marchés concernant les travaux d’aménagement du local de distribution d’aide alimentaire, à passer avec les entreprises retenues ;
2. autorise le maire à les signer ;
3. dit que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits ouverts au budget primitif.